

RCS : ST QUENTIN

Code greffe : 0202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST QUENTIN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 50045

Numéro SIREN : 477 573 224

Nom ou dénomination : A.V.S. RECYCLAGE DIFFUSION

Ce dépôt a été enregistré le 28/08/2020 sous le numéro de dépôt 2114

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-QUENTIN

Palais de Justice
BP 645-3
02322 Saint-Quentin Cedex

PYXIA EXPERTISE
Centre d'Affaires Pyxia
17 rue de Villeneuve
BP 50
02202 Soissons Cedex

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : A.V.S. RECYCLAGE DIFFUSION

Numéro RCS : 477 573 224

Numéro Gestion : 2004B50045

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse 9 rue Eugène Boucher

: 02700 Barisis

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2019

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposés le : 26/08/2020

Sous le numéro : 2114

Délivré à Saint-Quentin le 28 août 2020

Le Greffier,



--

COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

**SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION
9 RUE EUGENE BOUCHER
02700 BARISIS AUX BOIS**



SOMMAIRE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Comptes Annuels	1
Attestation	3
Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Compte de résultat	6
Annexe comptable	9
Etats de Gestion	15
Bilan détaillé	16
Compte de résultat détaillé	21
Soldes intermédiaires	24
Tableau de financement	26
Ratios	27
Liasse Fiscale	29

SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION

**Comptes
Annuels**

Du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019

ATTESTATION

Du 01/01/2019 au 31/12/2019



Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION
Pour l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	1 374 780,62 €
- Chiffre d'affaires	7 612 083,15 €
- Résultat net comptable	281 276,56 €

Fait à Soissons,
Le 09/03/2020.

M. LANOISELLE WILFRID,
Expert-comptable.

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name.

BILAN

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Valeurs au 31/12/19			Valeur au 31/12/18
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3 300	1 944	1 356	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	821	821		
Autres immobilisations corporelles	99 287	67 984	31 303	43 950
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	54 752		54 752	65 418
TOTAL (I)	158 159	70 748	87 411	109 369
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	50 923		50 923	40 249
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	589 840		589 840	601 553
Autres (3)	32 546		32 546	93 472
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	613 394		613 394	355 055
Charges constatées d'avance (3)	666		666	1 384
TOTAL (II)	1 287 369		1 287 369	1 091 712
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL(I + II + III + IV + V)	1 445 529	70 748	1 374 781	1 201 081
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Voir l'attestation de l'expert comptable

BILAN

Du 01/01/2019 au 31/12/2019



PASSIF	Valeur au 31/12/19	Valeur au 31/12/18
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
dont versé : 7 600	7 600	7 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	760	760
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	510 438	284 376
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	281 277	269 062
SITUATION NETTE	800 075	561 798
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	800 075	561 798
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	16 681	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	497 141	517 313
Dettes fiscales et sociales	59 711	117 575
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	1 173	4 395
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	574 706	639 283
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 374 781	1 201 081
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	574 706	639 283
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Voir l'attestation de l'expert comptable

COMPTE DE RESULTAT

Du 01/01/2019 au 31/12/2019



	Du 01/01/19 Au 31/12/19	Du 01/01/18 Au 31/12/18	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	7 612 083	7 323 113	288 970	4
<i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue (biens et services)				
<i>dont à l'exportation :</i>				
Montant net du chiffre d'affaires	7 612 083	7 323 113	288 970	4
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 438	19	1 419	
Autres produits	69	7	62	867
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	7 613 590	7 323 140	290 451	4
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	6 500 462	6 195 513	304 949	5
Variation de stocks	-10 675	2 745	-13 420	-489
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	592 479	587 434	5 045	1
Impôts, taxes et versements assimilés	6 656	7 465	-808	-11
Salaires et traitements	78 284	69 709	8 574	12
Charges sociales	28 273	24 993	3 280	13
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	18 623	16 029	2 593	16
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	-55 182	34 306	-89 488	-261
Dotations aux provisions				
Autres charges	55 191	69	55 122	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	7 214 110	6 938 264	275 847	4
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	399 480	384 876	14 604	4
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				

100165 - SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION
COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Du 01/01/2019 au 31/12/2019



	Du 01/01/19 Au 31/12/19	Du 01/01/18 Au 31/12/18	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)				
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo.(3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	13 873	17 516	-3 642	-21
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	13 873	17 516	-3 642	-21
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-13 873	-17 516	3 642	21
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	385 606	367 360	18 246	5
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	2 697		2 697	
Sur opérations en capital				
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	2 697		2 697	
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	2 840	260	2 580	992
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	2 840	260	2 580	992
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-143	-260	117	45
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)	104 187	98 038	6 149	6
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	7 616 287	7 323 140	293 148	4
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 335 011	7 054 077	280 933	4
Bénéfice ou Perte	281 277	269 062	12 214	5

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE			NA
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Cf. Liasse		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Cf. Liasse		
ETAT DES AMORTISSEMENTS	Cf. Liasse		
ETAT DES DÉPRÉCIATIONS	Cf. Liasse		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	Cf. Liasse		
CRÉDIT BAIL	Cf. Liasse		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			NA
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			NA
ACTIF CIRCULANT - ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	Cf. Liasse		
ENTREPRISES LIÉES			NA
<i>Identité de la société consolidante</i>			
<i>Situation fiscale latente et conditionnelle</i>			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O		
TABEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT			NA
TABEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES			NA
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	Cf. Liasse		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS			NA
<i>Engagements donnés</i>			
<i>Engagements reçus</i>			
<i>Engagements réciproques</i>			
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
LES EFFECTIFS			NA
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			NA
COMMENTAIRE			NA

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Désignation de l'entreprise SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE	3 300	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants M2]	KP		KQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS	821	KT		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	5 160	KW		
		Matériel de transport *		KY	67 661	KZ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	22 433	LC		
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		
	Avances et acomptes			LK		LL		
	TOTAL III			LN	96 076	LO	4 032	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	
		Autres participations			8U		8V	
Autres titres immobilisés			1P		1R			
Prêts et autres immobilisations financières			1T	65 418	1U			
TOTAL IV			LQ	65 418	LR			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	161 494	ØH	7 332

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
		par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4				
		1		2								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CØ		DØ				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV		LW	3 300			
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY				
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB				
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME				
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	821			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	7 509			
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	67 661			
		Matériel de bureau et mobilier informatique		IW		MS		MT	24 116			
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW				
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA				
	Avances et acomptes			NC		ND		NE				
	TOTAL III			IY		NG		NH	100 108			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7			
		Autres participations			IØ		ØX		ØY			
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C					
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	10 667	2F	54 752				
TOTAL IV			I3		NJ	10 667	NK	54 752				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	10 667	ØL	158 159	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts.)

Exercice N clos le 31/12/2019

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

Désignation de l'entreprise SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF	1 944	PG		PH	1 944
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	821	QA		QB		QC	821
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	5 160	QE	47	QF		QG	5 208
	Matériel de transport	QH	30 323	QI	13 596	QJ		QK	43 919
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	15 821	QM	3 035	QN		QO	18 857
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	52 125	QV	16 679	QW		QX	68 804
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	52 125	ØP	18 623	ØQ		ØR	70 748

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres Immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d' autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

Montant net au début de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice aux amortissements

Montant net à la fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à évaluer			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION				Néant ☐ *				
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
- corporelles			6E		6F		6G		6H	
- Titres mis en équivalence			Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
- titres de participation			9U		9V		9W		9X	
- autres immobilisations financières (1) *			Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S		
Sur comptes clients		6T	55 182	6U	-55 182	6V		6W		
Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X		6Y		6Z		7A		
TOTAL III		7B	55 182	TY	-55 182	TZ		UA		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	55 182	UB	-55 182	UC		UD		
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	-55 182	UF					
		- financières	UG		UH					
		- exceptionnelles	UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

Désignation de l' entreprise : SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières				UT	54 752	UV		UW	54 752	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA						
	Autres créances clients				UX	589 840		589 840			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)				ZI						
	Personnel et comptes rattachés				UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	13 285		13 285			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN	17 823		17 823			
		Divers			VP						
	Groupe et associés (2)				VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	1 437		1 437			
Charges constatées d'avance				VS	666		666				
TOTAUX				VT	677 803	VU	623 051	VV	54 752		
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	497 141		497 141						
Personnel et comptes rattachés		8C	6 032		6 032						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	11 935		11 935						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	6 147		6 147					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	34 549		34 549					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 047		1 047					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	16 681		16 681						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 173		1 173						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	574 706	VZ	574 706						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Désignation de l'entreprise : SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSI		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *	Exercice N, clos le : 31/12/2019		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	281 277	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		4 295	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	4 295	Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		35	
	Amendes et pénalités	WJ	35	Charges financières (art. 212 bis) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *					XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)					I7	104 187	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux à 0 %				I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				ZN	
							WN	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
						TOTAL I	WR	
II. DÉDUCTIONS								
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						
		- imposées au taux de 0 %						
		- imposées au taux de 19 %						
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						
		- imputées sur les déficits antérieurs						
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %							
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								
Régime des sociétés mères et des filiales *								
Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)								
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							
	Majoration d'amortissement*							
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2		Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)
		Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44 undecies)	L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		
		ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	1F		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9		Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	389 794	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	389 794	

A.V.S. RECYCLAGE DIFFUSION
Société par actions simplifiée
au capital de 7 600 euros
Siège social : 9 rue Eugène Boucher, 02700 BARISIS
477 573 224 RCS SAINT QUENTIN

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 10 JUIN 2020

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 281 276.56 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 281 276.56 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 791 714.71 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2016 :
73 000.00 euros, soit 96.05 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 73 000.00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2017 :
12 000.00 euros, soit 15.79 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 12 000.00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2018 :
43 000.00 euros, soit 56.58 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 43 000.00 euros

Certifié conforme
Le Président




A.V.S. RECYCLAGE DIFFUSION
Société par actions simplifiée
au capital de 7 600 euros
Siège social : 9 rue Eugène Boucher, 02700 BARISIS
477 573 224 RCS SAINT QUENTIN

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

Exercice clos le 31 décembre 2019

Monsieur Patrice HOUSSET, Président associé de la société A.V.S. RECYCLAGE DIFFUSION, a établi le présent rapport en vue de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 7 612 083.15 euros contre 7 323 113.43 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 3.95%

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 1 507.10 euros contre 26.08 euros pour l'exercice précédent

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 6 489 787.00 euros contre 6 198 258.47 euros pour l'exercice précédent

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 592 478.79 euros contre 587 433.89 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 0.86%

Le montant des impôts et taxes s'élève à 6 656.45 euros contre 7 464.62 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -10.83%

Le montant des traitements et salaires s'élève à 78 283.54 euros contre 69 709.05 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 12.30%

Le montant des charges sociales s'élève à 28 273.04 euros contre 24 993.11 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 13.12%

PH

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 2 personnes comme à la clôture de l'exercice précédent

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à -36 559.63 euros contre 50 334.99 euros pour l'exercice précédent

Le montant des autres charges s'élève à 55 191.12 euros contre 69.48 euros pour l'exercice précédent

Les charges d'exploitation se sont élevées à 7 214 110.31 euros contre 6 938 263.61 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 3.98%

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 399 479.94 euros contre 384 875.90 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 3.79%

Compte tenu d'un résultat financier de -13 873.49 euros (-17 515.82 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 385 606.45 euros contre 367 360.08 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 4.97%

Après prise en compte :

- d'un impôt sur les sociétés de 104 187.00 euros contre 98 038.00 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 281 276.56 euros contre un bénéfice de 269 062.08 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 4.54%

Au 31 décembre 2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 374 780.62 euros contre 1 201 080.85 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 14.46%

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 281 276.56 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	281 276.56 euros
------------------------	------------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 791 714.71 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 800 074.71 euros.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

P. H

Exercice clos le 31 décembre 2016 :
73 000.00 euros, soit 96.05 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 73 000.00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2017 :
12 000.00 euros, soit 15.79 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 12 000.00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2018 :
43 000.00 euros, soit 56.58 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 43 000,00 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

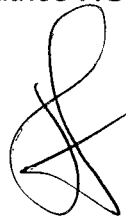
ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les décisions que nous soumettons à votre vote.

Le Président
Patrice HOUSSET

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a horizontal stroke and a diagonal line.

AVS RECYCLYAGE DIFFUSION

9, Rue Eugène BOUCHER
02700 BARISIS AUX BOIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice 2019 clos le 31 Décembre 2019

AVS RECYCLAGE DIFFUSION

Société par Actions Simplifiée au Capital de 7 600 EUROS

Siège Social :

9, Rue Eugène BOUCHER
02700 BARISIS AUX BOIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

- Exercice 2019 clos le 31 Décembre 2019 -

A l'Assemblée Générale de la Société "AVS RECYCLAGE DIFFUSION",

Opinion

En exécution de la Mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'Audit des Comptes Annuels de la Société "AVS RECYCLAGE DIFFUSION" relatifs à l'exercice clos le **31 Décembre 2019**, tels qu'ils sont joints au présent Rapport.

Ces Comptes ont été arrêtés par le **Président, le 10 Juin 2020**, sur la base des éléments disponibles à cette date, dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au **COVID 19**.

Nous certifions que les Comptes Annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société "AVS RECYCLAGE DIFFUSION" à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion**Référentiel d'Audit**

Nous avons effectué notre Audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie ***"Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'Audit des Comptes annuels"*** du présent Rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre Mission d'Audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, *sur la période du 1^{er} Janvier 2019 à la date d'émission de notre Rapport*, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe ***"Evénements postérieurs à la clôture"*** exposé à ***la première Page*** de l'Annexe Comptable, mentionnant l'impact de la pandémie du **COVID-19** sur la continuité d'exploitation.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'**Article L.823-9** du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance ***les éléments suivants*** :

- Dans le cadre de nos travaux, nous avons analysé le caractère approprié des principes comptables appliqués, le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, et la présentation d'ensemble des comptes.

D'une manière générale, nous nous sommes assurés du caractère approprié des principes suivis et de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'Audit des Comptes Annuels, pris dans leur ensemble, *arrêtés dans les conditions rappelées précédemment*, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce Rapport.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les Comptes annuels des informations données dans **le Rapport de Gestion du Président**, et dans les autres documents sur la situation financière et les Comptes annuels adressés à l'Actionnaire Unique.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des Comptes, relatifs aux effets de la crise liée au **COVID 19**, la Direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à **l'Assemblée Générale**, appelée à statuer sur les Comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance, avec les Comptes Annuels, des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'Article D. 441-4 du Code de Commerce.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux Comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des Comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de Comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des Comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces Comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les Comptes annuels ont été arrêtés par **le Président**.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'Audit des Comptes annuels

Il nous appartient d'établir un Rapport sur les Comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un Audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'Article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des Comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un Audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet Audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les Comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'Audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'Audit afin de définir des procédures d'Audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les Comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son Rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son Rapport sur les informations fournies dans les Comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

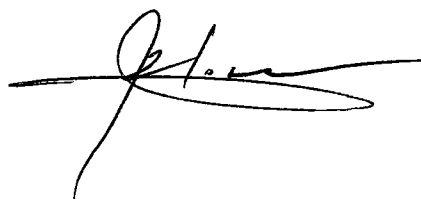
- il apprécie la présentation d'ensemble des Comptes annuels et évalue si les Comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN,
Le 10 Juin 2020.

Pour CHD AUDIT-HAUTS DE FRANCE

Ibrahima SOW

Commissaire aux Comptes
Zone Commerciale - Rue des Moines
02200 VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN



BILAN

Du 01/01/2019 au 31/12/2019



ACTIF	Valeurs au 31/12/19			Valeur au 31/12/18
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3 300	1 944	1 356	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	821	821		
Autres immobilisations corporelles	99 287	67 984	31 303	43 950
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	54 752		54 752	65 418
TOTAL (I)	158 159	70 748	87 411	109 369
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	50 923		50 923	40 249
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	589 840		589 840	601 553
Autres (3)	32 546		32 546	93 472
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	613 394		613 394	355 055
Charges constatées d'avance (3)	666		666	1 384
TOTAL (II)	1 287 369		1 287 369	1 091 712
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	1 445 529	70 748	1 374 781	1 201 081

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



Voir l'attestation de l'expert comptable

BILAN

Du 01/01/2019 au 31/12/2019



PASSIF	Valeur au 31/12/19	Valeur au 31/12/18
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
dont versé : 7 600	7 600	7 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	760	760
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	510 438	284 376
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	281 277	269 062
SITUATION NETTE	800 075	561 798
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	800 075	561 798
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	16 681	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	497 141	517 313
Dettes fiscales et sociales	59 711	117 575
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	1 173	4 395
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	574 706	639 283
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 374 781	1 201 081
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	574 706	639 283
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		



Voir l'attestation de l'expert comptable

COMPTE DE RESULTAT

Du 01/01/2019 au 31/12/2019



	Du 01/01/19 Au 31/12/19	Du 01/01/18 Au 31/12/18	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	7 612 083	7 323 113	288 970	4
<i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue (biens et services)				
<i>dont à l'exportation :</i>				
Montant net du chiffre d'affaires	7 612 083	7 323 113	288 970	4
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 438	19	1 419	
Autres produits	69	7	62	867
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	7 613 590	7 323 140	290 451	4
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	6 500 462	6 195 513	304 949	5
Variation de stocks	-10 675	2 745	-13 420	-489
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	592 479	587 434	5 045	1
Impôts, taxes et versements assimilés	6 656	7 465	-808	-11
Salaires et traitements	78 284	69 709	8 574	12
Charges sociales	28 273	24 993	3 280	13
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	18 623	16 029	2 593	16
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	-55 182	34 306	-89 488	-261
Dotations aux provisions				
Autres charges	55 191	69	55 122	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	7 214 110	6 938 264	275 847	4
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	399 480	384 876	14 604	4
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				



(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

100165 - SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION
COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Du 01/01/2019 au 31/12/2019



	Du 01/01/19 Au 31/12/19	Du 01/01/18 Au 31/12/18	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)				
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo.(3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	13 873	17 516	-3 642	-21
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	13 873	17 516	-3 642	-21
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-13 873	-17 516	3 642	21
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	385 606	367 360	18 246	5
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	2 697		2 697	
Sur opérations en capital				
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	2 697		2 697	
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	2 840	260	2 580	992
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	2 840	260	2 580	992
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-143	-260	117	45
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)	104 187	98 038	6 149	6
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	7 616 287	7 323 140	293 148	4
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 335 011	7 054 077	280 933	4
Bénéfice ou Perte	281 277	269 062	12 214	5

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Événements postérieurs à la clôture

D'autre part la crise sanitaire liée au COVID-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi N° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31/12/2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels. Les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31/12/2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

La société estime qu'il n'existe pas d'incertitude significative sur sa continuité d'exploitation.



Désignation de l'entreprise		SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION				Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
				D8		D9	
				KE		KF	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD			3 300
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK	KL
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN	KO
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants M2]	KP		KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS	821	KT	KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	5 160	KW	KX
		Matériel de transport *		KY	67 661	KZ	LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	22 433	LC	LD
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL	LM	
	TOTAL III		LN	96 076	LO	LP	4 032
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
		Autres participations		8U		8V	8W
		Autres titres immobilisés		1P		1R	1S
Prêts et autres immobilisations financières			1T	65 418	1U	1V	
TOTAL IV			LQ	65 418	LR	LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	161 494	ØH	ØJ
							7 332
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
				par virements de poste à poste 1		3	
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ		DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV		LW	1X
CORPORELLES	Terrains		IP	LX		LY	LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB	MC
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME	MF
		Inst. gales., agenc., am. des constructions	IS	MG		MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ		MK	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agenc., aménagements divers		IM		MN	MO
		Matériel de transport		IV	MP		MQ
		Matériel de bureau et mobilier informatique		IW	MS		MT
		Emballages récupérables et divers *		IX		MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ		NA	NB
	Avances et acomptes		NC	ND		NE	NF
	TOTAL III		IY	NG		NH	NI
	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU		M7	ØW
	Autres participations		IO	ØX		ØY	ØZ
	Autres titres immobilisés		1I	2B		2C	2D
Prêts et autres immobilisations financières		1J	2E	10 667	2F	2G	
TOTAL IV		1K	NJ	10 667	NK	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				1L	ØK	158 159	ØM

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF	1 944	PG		PH	1 944	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	821	QA		QB		QC	821	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	5 160	QE	47	QF		QG	5 208	
	Matériel de transport		QH	30 323	QI	13 596	QJ		QK	43 919	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	15 821	QM	3 035	QN		QO	18 857	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	52 125	QV	16 679	QW		QX	68 804	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	52 125	ØP	18 623	ØQ		ØR	70 748	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilités amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres Immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9				Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP				SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION				Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	55 182	6U	-55 182	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z	7A
	TOTAL III	7B	55 182	TY	-55 182	TZ	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	55 182	UB	-55 182	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	-55 182	UF			
	- financières	UG		UH			
	- exceptionnelles	UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10		

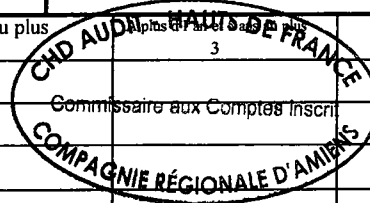
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE *

Désignation de l' entreprise : SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières				UT	54 752	UV		UW	54 752	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA						
	Autres créances clients				UX	589 840		589 840			
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)				ZI						
	Personnel et comptes rattachés				UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	13 285		13 285			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN	17 823		17 823			
		Divers			VP						
	Groupe et associés (2)				VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	1 437		1 437			
	Charges constatées d'avance				VS	666		666			
TOTAUX				VT	677 803	VU	623 051	VV	54 752		
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus de 5 ans 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	497 141		497 141						
Personnel et comptes rattachés		8C	6 032		6 032						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	11 935		11 935						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	6 147		6 147					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	34 549		34 549					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 047		1 047					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	16 681		16 681						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 173		1 173						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	574 706	VZ	574 706						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					



CAPITAL SOCIAL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	760,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	760,00	10,00



100165 - SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION
COMPTES DE REGUL - PASSIF

Du 01/01/2019 au 31/12/2019



CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 693
Dettes fiscales et sociales	16 735
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	40 427

